

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Eric Charron
Secteur
Vercors Drôme
2023



SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE.....	3
2. PRÉAMBULE.....	4
3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION.....	9
3.1. Aide aux manifestations et partenariat.....	9
3.2. Surveillance, accueil des publics par sites.....	11
a) Accueil en office de tourisme.....	11
b) Accueil sur le terrain.....	12
4. GESTION DES SENTIERS.....	15
4.1. Détails par commune.....	15
a) Commune de Saint-Agnan-en-Vercors.....	15
b) Commune de Saint-Martin-en-Vercors.....	16
c) Commune de Saint-Julien-en-Vercors.....	16
d) Commune de Vassieux-en-Vercors.....	18
e) Commune de La Chapelle-en-Vercors.....	19
4.2. Interventions sur d'autres secteurs du Parc du Vercors.....	20
a) Sur le secteur des Quatre-Montagnes Piémont Nord (quatre jours).....	20
b) Secteur Coulmes et Royans Isère (trois jours).....	21
c) Secteur du Diois.....	22
d) Secteurs Royans Drôme et Gervanne.....	22
e) Secteur du Trièves.....	22
f) Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.....	22
g) Sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Parc naturel régional du Vercors....	22
h) Sur les Espaces Naturels Sensibles du département de la Drôme.....	23
5. SUIVI SCIENTIFIQUE.....	23
5.1 Faune et Flore.....	23
5.2 .Protocoles et comptages.....	23
6. VOLET ADMINISTRATIF.....	23
6.1. Formations.....	23
6.2. Réunions.....	23
6.3. Administratif.....	24
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	25
7.1. Temps passé par missions principales.....	25
7.2. Bilan.....	25
8. ANNEXES :.....	26
8.1. Annexe 1 : dégâts sur le chemin du pas de l'Allier au pas des Voûtes.....	26
8.2. Annexe 2 : création d'un nouvel itinéraire de randonnée sur le bois de l'Allier et la petite Cornouze (rencontre avec Claudine Thiault, Murielle Reins (mairie de Saint-Julien-en-Vercors) et Eric Charron (écogarde au Parc du Vercors).....	27

1. SYNTHÈSE

Gestion des sentiers

Nombre de kilomètres balisés :
85 km sur Vercors Drôme
4,5 km sur la RNHPV
2,5 km sur le secteur Quatre Montagnes et Piémont Nord (La Coinchette)

Nombre de poteaux posés ou changés :
25 sur Vercors Drôme
8 sur le secteur Quatre Montagnes et Piémont Nord
5 sur le secteur Gervanne Royans Drôme.
Soit 34 jours de temps passé pour le secteur Vercors Drôme et 4 pour les autres secteurs.

Veille des sentiers

Travaux divers :

- élagage, piochage, débroussaillage, tronçonnage, retrait de chablis, pose d'interdiction, débalisage, déviation de sentiers, pose de plaques d'information...
- balisage rando-nordique
- suivi sentier au pas de l'Allier
- pose d'un câble pour une main courante aux gorges du Bruyant
- tronçonnage d'arbres pour du bois de chauffage au refuge de Vassieux
- visite et entretien de refuges non gardés...

Aide aux manifestations, partenariats

- aide au contrôle et à la sécurité de la course des Drayes du Vercors.
- association Lou Vioules à la Chapelle-en-Vercors pour de l'entretien sentiers
- avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Drôme
- rencontre annuelle des baliseurs de la Drôme
- avec les baliseurs du GR de Pays « Tour du Vercors Drôme »
- avec Olivier Fayolle, agent de développement du Comité Départemental de Cyclotourisme

Surveillance et accueil des publics

- Accueil à l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors
- Surveillance de sites : Herbouilly, Beure, crêtes de Vassieux, pas de l'Allier, Porte du Diable...
- Tournées de Surveillance sur la Réserve des Hauts Plateaux avec des gardes et la gendarmerie...

Suivi scientifique

- Indice de présence du Loup
- Inventaire des oiseaux des prairies de Fauche
- Comptage Tétras Lyre au chant
- Suivi de la station de Myosotis Spéluncola du cirque de Bournillon
- Observations et transmissions des données sur le site Vercors biodiv.

Administratif, réunions, formations

- réunions diverses (Parc, mairies, partenaires, Comité départementaux de Randonnée Pédestre, Assemblée générale des Gardes Nature de France, rencontres avec les gardes Départementaux de la Drôme et l'Isère...)
- rédactions de comptes-rendu
- commandes de plaques de signalétique
- consultation du cadastre
- entrée des données de terrain ...

2. PRÉAMBULE

Où sont les randonneurs ?

Si les grands week-ends de mai ont montré une fréquentation importante de notre massif, la saison estivale a par-contre été beaucoup plus calme. A titre d'exemple, dix neuf tentes le 4 mai autour du refuge de la Jasse du Play. La chaleur et la sécheresse bien que présentes, ont été moins problématiques que précédemment. Les orages réguliers ont en effet entretenu un débit minimum des sources. Il semblerait que les années post covid qui avaient vu un important pic de fréquentation des montagnes, soient désormais derrière nous.



Représentation des tentes autour du refuge de la Jasse du Play

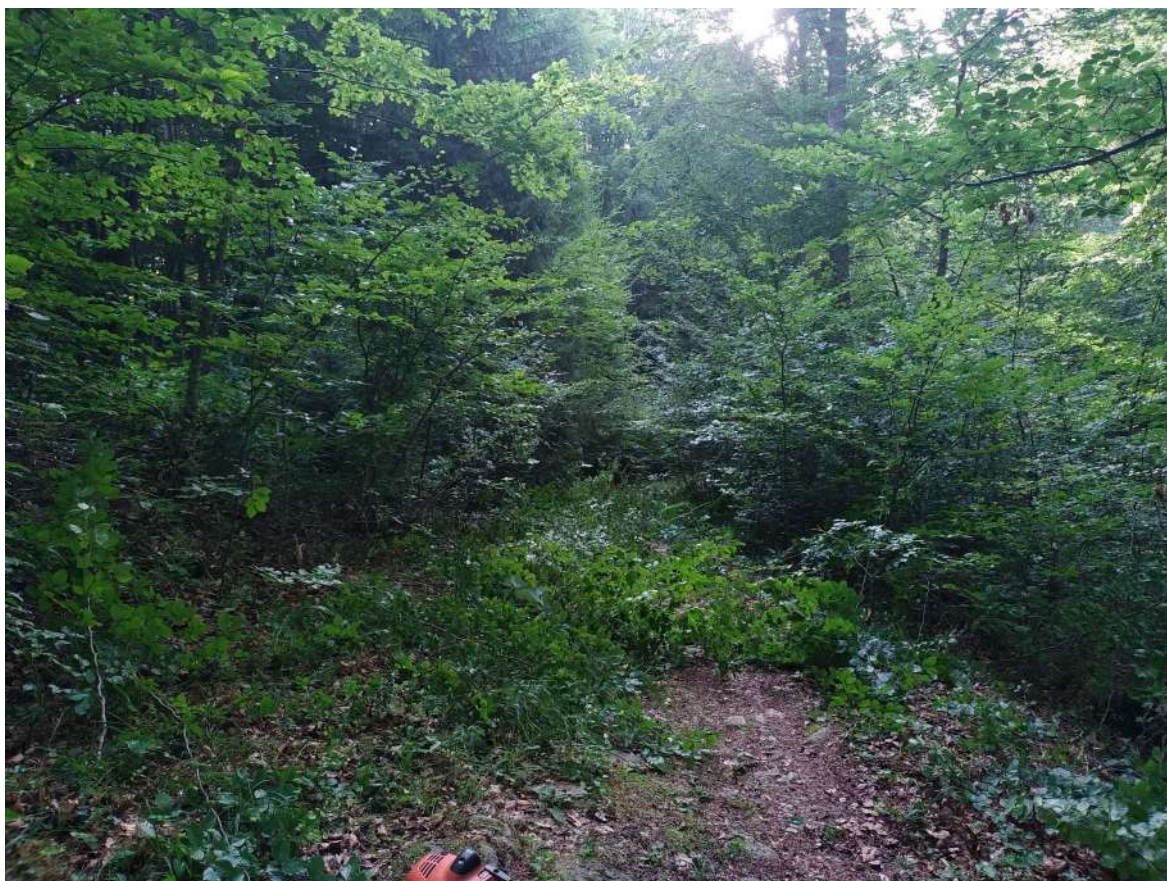
Comme l'an dernier, lors des fortes chaleurs, les randonnées en forêt à l'ombre étaient plus importantes que dans les autres milieux plus découverts comme les sommets et les alpages. Lors des matinées d'accueil, au fil des discussions avec les randonneurs, nous avons fortement incité les gens à randonner tôt ou en fin de journée pour éviter les pics de chaleur.

Les moments d'accueil à l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors ont été bien fréquentés par le public. Une trentaine de personnes chaque lundi. Ils ont cette année nettement permis de recadrer les ambitions de randonneurs qui projetaient de se lancer dans des itinéraires dont ils mesuraient mal la durée ou la difficulté. Si plusieurs acteurs touristiques se sont inquiétés au mois de juillet sur une chute de l'activité touristique, d'autres au contraire parlaient d'une bonne saison. Les bilans réalisés par la suite semblent donner raison à ces derniers.

Entretien des chemins (débroussaillage, élagage)

L'entretien des chemins n'est pas officiellement de la compétence des écocardes mais nous passons tout de même un temps chronophage à cette tâche. Ce travail n'étant pas ou que peu assuré, nous devons l'effectuer dans la mesure de notre temps disponible si nous ne voulons pas voir les sentiers se refermer inexorablement. C'est donc une charge de travail supplémentaire qui s'effectue aux dépens de notre mission première, l'entretien du balisage des itinéraires et de la signalétique de randonnée.

L'entretien (débroussaillage, élagage, etc...) des chemins sont de la compétence des communes (ou des Communauté de communes quand celles-ci la prennent). En effet, la plupart des chemins balisés sont communaux ou ruraux, propriétés privées ou publiques des communes. Par manque de moyens des communes il est constaté que cet entretien n'est plus fait et que certains chemins se referment. Les associations qui se chargeaient de cet entretien annuel, très dynamiques par le passé, s'essoufflent et ne réunissent plus que quelques bénévoles opiniâtres (merci à eux) qui ne parviennent plus à assumer tout le travail.



Débroussaillage de sentier se fermant à la Chapelle-en-Vercors : avant



Débroussaillage de sentier se fermant à la Chapelle-en-Vercors : après

A titre d'exemple, les Communautés de communes du Trièves et de Saint-Marcelin-Vercors-Isère ont cette compétence, en s'appuyant sur des réseaux de prestataires pour réaliser ce travail. Mes collègues écogardes concernés sont chargés de l'identification des besoins et de la coordination des équipes d'intervention.

Travail sur les sentiers et collaboration.

La sécheresse et les violents orages du mois d'août 2022 ont provoqué de fortes dégradations notamment sur les chemins du Pas de l'Allier et sur l'accès à la grotte de Bournillon. C'est une situation marquante qui nous inquiète fortement si elle devait empirer et se reproduire sur d'autres itinéraires.

Les pluies violentes dégradent parfois les chemins par ravinement et provoquent des chutes de pierre. Quant aux coups de vent qui semblent plus violents ces dernières années, ils entraînent de nombreuses chutes d'arbres en travers des chemins. Les alertes émanants de la plateforme Suricate que nous recevons sont en grande majorité liées à ce problème d'arbres en travers des chemins.

État du chemin du pas de l'Allier : voir rapport en annexe.

Comme en 2019, le nombre de poteaux changé a été légèrement plus important que les années précédentes, du surtout au vieillissement des poteaux posés par les générations précédentes d'écogardes.



Arbre en travers d'un chemin

Informations générales

Le secteur du Vercors Drômois est le plus petit secteur du périmètre du Parc du Vercors en nombre de communes (mes collègues ont en charge entre quinze et dix sept communes) comme en kilomètres de chemins balisés (environ cinq cent kilomètres contre sept cent en moyenne sur les autres secteurs et jusqu'à neuf cent sur les Quatre-Montagnes). Aussi, le temps de travail de mon poste est consacré à quarante pourcent à l'appui aux écogardes des autres secteurs.

Cet appui s'effectue beaucoup sur les secteurs voisins : Royans Drôme Gervanne et Quatre Montagnes essentiellement, Coulmes et Diois dans une moindre mesure. Beaucoup moins dans le Trièves car plus éloigné géographiquement, même si j'interviens ponctuellement sur la partie des communes de Château-Bernard et Gresse-en-Vercors situées dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Il est en effet bien plus rapide pour moi d'atteindre (forcément à pied) le cœur des Hauts-Plateaux que pour mon collègue du Trièves.

Les écocardes, une équipe au service du territoire

LE PARC EN CHIFFRES

Création : **octobre 1970**
Superficie : **206208 hectares**
Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors : **17 030 hectares**
Surface forestière : **70%**
Altitude : **de 180 à 2 453 m**
Itinéraires balisés : **4600 km**
Population : **53 000 habitants**
83 communes drômoises et iséroises
5 villes-portes : Grenoble, Romans-sur-Isère, Crest, Saint-Marcellin, Vinay
8 régions naturelles : Quatre-Montagnes, Piémont nord, Royans Isère, Diois, Royans Drôme, Trièves, Vercors Drômois, Gervanne

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Signalez-nous :

- un balisage d'itinéraire dégradé
- le mauvais état d'un sentier
- un dépôt sauvage de déchets

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

- sur les règles en vigueur dans la Réserve naturelle (parmi les interdictions : véhicules motorisés, cueillette, chiens, etc.)
- sur la faune et la flore

Les **écogardes** et **gardes de la Réserve naturelle** vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
info@pnr-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr

octobre 2023



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



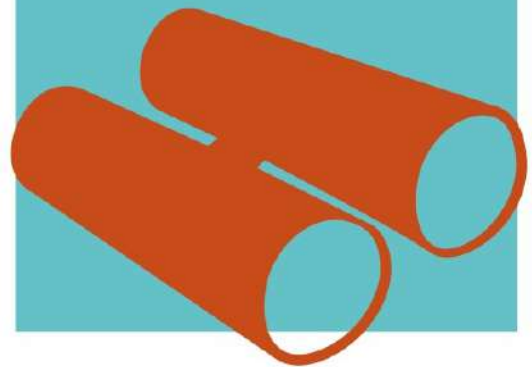
isère
LE DÉPARTEMENT

- LA
D R D
M E -

Parc naturel régional du Vercors

SENSIBILISER

LES GARDES, UNE EQUIPE DE TERRAIN AU SERVICE DU TERRITOIRE



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors



Les gardes de la Réserve naturelle et les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils travaillent de concert pour protéger les milieux naturels et les espèces sauvages et pour sensibiliser tous les publics, visiteurs, habitants et usagers des sites à la préservation de ses patrimoines.

Le Parc naturel régional du Vercors est un territoire habité et ouvert, reconnu pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour sa fragilité. Garant d'une gestion concertée de cet espace, le Parc concilie conservation des patrimoines et dynamiques socio-économiques.
L'histoire a légué au Parc la gestion de la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors, cœur de nature de 17 030 hectares (8 % du territoire) constituant la plus grande Réserve de France métropolitaine. Elle occupe la partie la plus élevée et la plus sauvage du massif. Créée en 1985, c'est un espace particulièrement remarquable, protégé et réglementé.

DES MISSIONS COMMUNES

- Accueillir, informer, sensibiliser randonneurs et visiteurs
- Surveiller les sites naturels et veiller à leur préservation
- Assurer un suivi scientifique et technique des milieux
- Être l'interlocuteur de terrain des collectivités du territoire

DES MISSIONS SPÉCIFIQUES

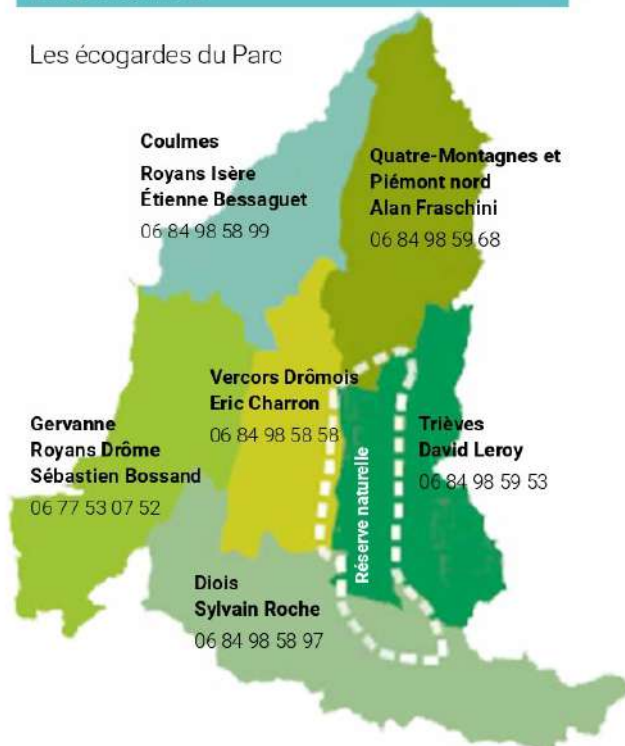
Écocarde du Parc

Assurer la maintenance des itinéraires de randonnées (signalétique directionnelle et balisage)

Garde de la Réserve naturelle

Exercer la police de l'environnement

Les écocardes du Parc



Gardes de la Réserve naturelle

Jean Andrieux
06 27 60 47 02

Lucas De Lalande
07 60 67 61 83

Guillaume Fruquière
07 60 67 61 99

David Leroy
06 84 98 59 53

Anne-Julie Parsy
06 99 26 04 28

Brice Palhec
06 10 37 41 57

Hervé Tournier
06 27 60 47 26

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

L'assistante de la Réserve naturelle
Nadia Roblet
04 76 94 38 20 | 06 99 08 31 29
reserve.naturelle@pnr-vercors.fr

Le coordinateur des écocardes
Stéphane Fayollat
04 76 94 38 16 | 06 84 98 58 49
stephane.fayollat@pnr-vercors.fr

3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION

3.1. Aide aux manifestations et partenariat

ÉCOGARDES ET MANIFESTATIONS

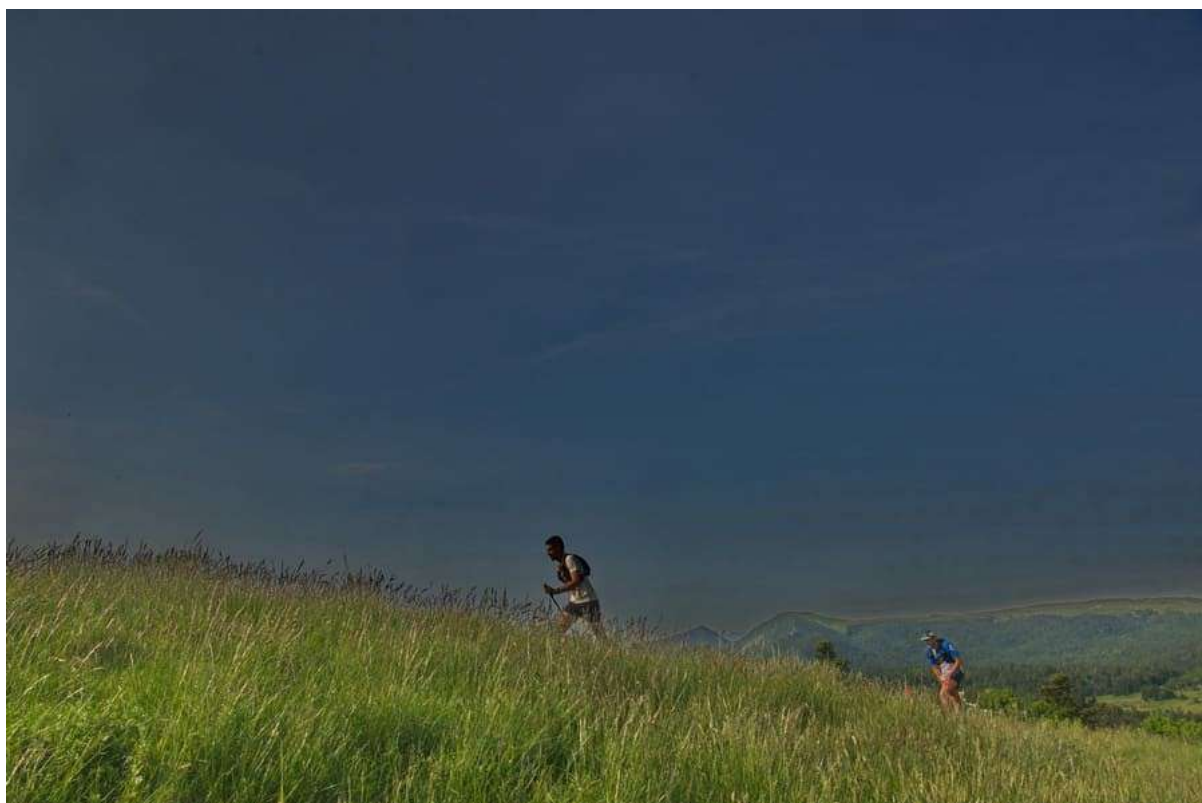
Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Parallèlement, une collaboration est engagée avec les gardes de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Sur chaque secteur du Parc a été programmée une soirée rencontre et échanges avec le public. Sur mon secteur, la soirée a eu lieu fin juillet à la Chapelle-en-Vercors et a rassemblé une trentaine de personnes.

Le principal thème abordé était le partage de l'espace entre activités de pleine nature, milieu naturel et les autres activités professionnelles qui s'effectuent dans la nature (agriculture, forêt...). Nous avons utilisé le support vidéo d'un court métrage réalisé sur le Vercors.

Participation à des manifestations

Une aide logistique a été donnée au contrôle et à la sécurité de la traditionnelle course des Drayes du Vercors, dans les secteurs de Serre Plumé et du col de la Mure.



Course des Drayes du Vercors

Collaboration avec le monde associatif

Plusieurs moments collaboratifs ont été menés :

Avec les associations locales qui entretiennent les sentiers telle que Lou Vioules à la Chapelle-en-Vercors, sur le chemin entre le hameau et le carrefour des Rochas.

Avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Drôme sous forme d'une présentation du rôle des gardes et écogardes, du Parc du Vercors et de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux. Lors de la rencontre annuelle des baliseurs de la Drôme, des informations sur le balisage des sentiers de randonnée sur le territoire du Parc ont été données.

Échanges avec les baliseurs du GR de Pays « Tour du Vercors Drôme ». Reprise du balisage sur une portion du bois de l'Allier. Entretien du balisage de l'itinéraire par les bénévoles du CDRP26. Merci à eux.

Échanges également avec Olivier Fayolle, agent de développement du Comité Départemental de Cyclotourisme qui veille au balisage des circuits de la base VTT Royans Vercors. Ce dernier me propose une veille bienvenue sur l'état de la signalétique. Merci à lui.

A noter, pas d'intervention menée cette année avec l'association « Chemin de rencontre » de Saint-Martin-en-Vercors. Il semble qu'avec le retrait de M. Giovanni Caddedu de sa Présidence, cette association soit devenue beaucoup moins active cette année.

3.2. Surveillance, accueil des publics par sites

a) Accueil en office de tourisme

Cette année encore, nous avons reconduit les accueils du lundi matin dans les locaux de l'office de tourisme de la Chapelle en Vercors. On notera que devant le succès de cette opération, elle est maintenant généralisée à tous les secteurs du Parc du Vercors.

Les agents saisonniers de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux ont également participé à certaines permanences.

Ces temps de rencontres sont annoncés sur les programmes hebdomadaires des offices de tourisme, et certaines personnes viennent spécialement pour ces moments d'information.

Une trentaine de personnes profitent chaque lundi de ces rencontres. La préparation des randonnées (Hauts-Plateaux, Tour du Vercors Drôme) et la construction d'un programme à la semaine, parfois avec des thématiques (randonnée pour les enfants par exemple) restent l'essentiel des discussions. Les échanges autour de données naturalistes sont de plus en plus importants, entraînant parfois des débats passionnés réunissant plusieurs personnes. Plus rarement, il nous est demandé des informations sur notre métier ou sur le Parc du Vercors de manière générale.

Cette année, nous avons pu organiser une matinée de formation à destination des hébergeurs du territoire. Une quinzaine de participants étaient réunis à l'hôtel « Quartier Libre » au col de La Machine.



Formation autour de la randonnée pour les partenaires de l'office de tourisme Vercors Drôme

b) Accueil sur le terrain

Les principaux sites très fréquentés par les randonneurs et les promeneurs sur le canton sont :

• La plaine d'Herbouilly

C'est un site qui est protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (Préfecture de la Drôme et de l'Isère). Parmi la législation du site, la cueillette des fleurs car présence de nombreuses fleurs au printemps dont des espèces protégées au niveau national. Il est constaté des infractions à la cueillette.

Sur la plaine elle-même, le public est « plus typé » promeneur que randonneur. Est-ce un report du aux nombreuses interdictions des chiens dans les zones d'alpages alentours ?

Concernant la zone aux abords du site de vol libre, Pas de Saint-Martin et vire de la Pia jusqu'au pas du Fouillet au-dessus de Saint-Julien-en-Vercors, la fréquentation est également relativement importante est plutôt de randonneurs.

La plaine d'Herbouilly est également le carrefour de plusieurs itinéraires importants : GTV VTT, boucles VTT et de trail de Villard-de-Lans. Cette situation entraîne parfois une certaine confusion dans la signalétique. Cette plaine est aussi un lieu de bivouac potentiellement prisé, et malgré la signalétique « feux interdit » en place, plusieurs foyers apparaissent chaque année.

À chacun de mes passages au refuge de Pré-Vallet, le lieu était propre et vide. Il semble occupé régulièrement par des jeunes du canton qui s'y retrouvent en soirées. Suite à la remarque de Mme. Bénédicte Mazon (ONF) quant à l'apparition d'humidité à l'intérieur, les chenaux ont été réinstallés pour canaliser les eaux de pluie. Le tuyau d'évacuation de fumée est en mauvais état. Il devrait être changé prochainement par la commune de la Chapelle-en-Vercors, propriétaire du bâtiment.

J'ai également repris l'intégralité du balisage entre Tourtre, La Sarna et Herbouilly, en séparant la signalétique de randonnée et celle de l'activité nordique qui étaient souvent apposée sur les mêmes poteaux.

L'itinéraire du carrefour du Pot du Loup à la plaine passe désormais par le sentier qui fait le tour de la « mégadoline » du Pot du Loup, plutôt que par la grande piste de ski de fond. Cette modification permet de mettre en valeur la borne qui séparait jadis le Duché de Sassenage des terres de l'Évêché de Die, aujourd'hui, limite entre la Drôme et l'Isère. Balisage et signalétique ont été mis en place.

• Le plateau de Beure

Cet espace est un des parkings de départ pour aller vers les Hauts-Plateaux du Vercors. On y compte régulièrement plus de cinquante véhicules stationnés la journée dont une demi-douzaine de camping-cars. La nuit, il reste en stationnement en moyenne vingt voitures de randonneurs qui bivouaquent sur les Hauts-Plateaux.

Le plateau de Beure en lui-même attire de nombreux randonneurs à la journée qui parcourent le tour des crêtes. Paysage, présence des Vautours, accès facile, dénivelé peu important sont les atouts du site. C'est certainement le site le plus fréquenté du canton car prisé autant par les randonneurs venus du Diois que du Vercors nord. Même durant les vacances de Toussaint, il y a encore beaucoup de monde. L'accès simple en télésiège et la table d'orientation y attire également une foule de promeneurs.



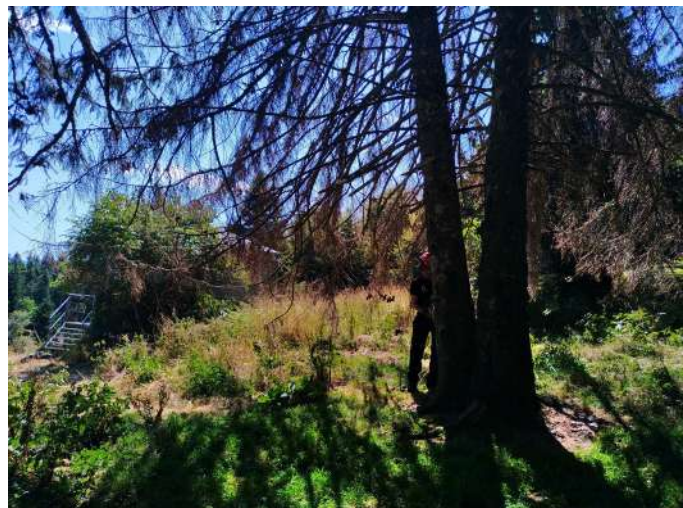
Plateau de Beure

• Les crêtes de Vassieux-en-Vercors

Ces crêtes entre le col de Chironne et le But Saint-Genix sont essentiellement utilisées par des promeneurs. Quelques pique-niqueurs fréquentent également le col de Chironne mais depuis le sud du col de Rousset. La randonnée au But Saint-Genix se déroule plutôt en venant du musée de la Préhistoire de Vassieux-en-Vercors voir de Marignac-en-Diois. La fréquentation est irrégulière, même s'il peut y avoir du monde.

À chacun de mes passages au refuge de Vassieux, ce dernier était propre et vide ; quelques déchets ont dus être évacués malgré tout.

Trois sapins atteints de Scolytes et secs sur pied menaçaient de tomber sur le refuge en cas de fort vent. Ils ont été abattus et ébranchés en septembre avec l'écogarde du secteur Quatre-Montagnes. Début octobre lors d'un chantier collectif entre écogardes, les troncs ont été débités, fendus et rangés. Une partie du bois servira à se chauffer dans le refuge cet hiver.



Refuge de Vassieux-en-Vercors : arbres scolytés à tronçonner pour des raisons de sécurité



Refuge de Vassieux-en-Vercors : bois de chauffage



Refuge de Vassieux-en-Vercors : arbres débités

• Le bois de l'Allier et la Porte du Diable

Régulièrement il y a entre dix et vingt voitures au départ de la route du Briac ou du village de Saint-Julien-en-Vercors pour accéder à cette zone de randonnée. Cette situation pose un problème de stationnement. Comme il n'existe pas de parking officiel aménagé, les véhicules sont garés le long de la route. La fréquentation du secteur est plus difficile à évaluer, car il est assez étendu et essentiellement forestier. Une partie non négligeable des randonneurs au pas des Voûtes et au pas de l'Allier viennent de Châtelus.

Cette année, avec les fortes chaleurs, ce secteur principalement forestier a vu bondir sa fréquentation.

En août 2022, des violents orages ont entraîné chutes de pierres et forte dégradation du chemin (ravinelements).

Les chutes de pierre restent importantes et régulières au pied de la falaise entre le pas des Voûtes et le gendarme de La Cornouze. Les deux maires d'Échevis et Châtelus ont renouvelé leurs arrêtés d'interdiction d'accès aux pas des Voûtes et de l'Allier.

Beaucoup de promeneurs réalisent la boucle « Moulin Marquis-Porte du Diable » depuis Saint-Julien-en-Vercors. Le franchissement rocheux et un peu vertigineux de la porte du Diable pose régulièrement un problème aux personnes mal équipées ou peu familiarisées avec la montagne. Une signalétique a été mise en place pour cela aux deux extrémités du chemin à la demande de la commune.



Chutes de pierres sur le chemin menant au pas de l'Allier

4. GESTION DES SENTIERS

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ÉCOGARDES EN MATIÈRE DE SENTIERS

L'équipe d'écogarde gère le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

Les écogardes définissent leurs priorités d'interventions suite aux retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers). Un planning d'intervention est établi et permet de couvrir selon la densité des secteurs, l'ensemble du réseau tous les 3 ou 4 ans (prise du balisage peinture et veille de la signalétique).

Répartition du temps dédié au volet sentier sur l'ensemble de la saison :

Nombre de kilomètres balisés :

85 km sur Vercors Drôme

4,5 sur la RNHPV

2,5 sur le secteur Quatre-Montagnes et Piémont Nord (secteur La Coinchette)

Nombre de poteaux posés :

25 sur Vercors Drôme

8 sur le secteur Quatre-Montagnes et Piémont Nord

5 sur le secteur Gervanne Royans Drôme.

Soit 34 jours de temps passé pour le secteur Vercors Drôme et 4 pour les autres secteurs sur ce volet balisage et signalétique.

4.1. Détails par commune

a) Commune de Saint-Agnan-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
18,5 km	7	Signalétique 8 jours
		Accueil du public 4 jours

Cette saison, nous avons renforcé le balisage des sentiers créés en collaboration avec la station de ski du col et séparé nettement les signalétiques de randonnée estivale et les informations liées aux pratiques hivernales.

Entretien du balisage de plusieurs sentiers depuis le village qui montent vers les Hauts-Plateaux du Vercors, et de l'itinéraire du Pont des Faures au village.

Travaux divers :

- Pose de poteaux
- Pose de plaques définitives sur les sentiers du Bois du Loup et de l'Ours du Vercors.
- Collaboration avec la station du col de Rousset.

b) Commune de Saint-Martin-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
19,2 km	6	Signalétique 10 jours
		Accueil du public 4 jours

Reprise du balisage de l'intégralité des pistes de ski de fond utilisées par les itinéraires de randonnée et des liaisons avec le hameau de Tourtre.

Travaux divers

- Pas de l'Allier : pose de plaques d'information suite aux effondrements et chutes de pierres au niveau de la commune de Châtelus. Diffusion des arrêtés municipaux d'interdiction établis par les mairies de Châtelus et d'Echevis. Plusieurs tournées d'information réalisées. Signalétique définitive en commande > *Voir Annexe Pas de l'Allier.*
- Plaine d'Herbouilly : pose de plaques d'informations provisoires au départ d'Herbouilly, du village et de Tourtre pendant les travaux sur la route d'Herbouilly au-dessus du chemin de Favier à La source de l'Adouin.
- Modification du réseau de sentier : valorisation des Bornes d'Herbouilly avec l'ouverture, le balisage et la pose de la signalétique sur le chemin du Pot du Loup, reprise liaison Roybon – porte d'Herbouilly, liaison Pot du Loup, décollage parapente.
- Participation et aide logistique pour diverses sorties et pour la fête de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

c) Commune de Saint-Julien-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
12,2km	6	Signalétique 10 jours
		Accueil du public 7 jours

Reprise du balisage de tous les chemins de la commune, en dehors du GRP « Tour du Vercors Drôme »



Poteau de signalétique en sursis !

Travaux divers

- Pas de l'Allier : pose de plaques d'informations suite aux effondrements et chutes de pierres au niveau de la commune de Châtelus. Diffusion des arrêtés municipaux d'interdiction établis par les mairies de Châtelus et Echevis. Plusieurs tournées d'information réalisées. En attente d'une signalétique définitive qui est en cours de commande > *Voir Annexe Pas de l'Allier.*
- Réflexion menée sur un circuit au niveau de la Petite Cornouze, qui permettrait de proposer une alternative aux randonneurs qui réalisent la boucle Pas de l'Allier – Pas des Voûtes en partie interdite. Réalisation d'un argumentaire à destination du conseil municipal afin de statuer sur ce projet.
- Non résolution à ce jour du problème de liaison entre le hameau des Clots et celui de la Martelière.
- Suivi scientifique : protocole de suivi des trois stations de *Myosotis Spéluncicola*, au pied d'une école d'escalade dans le cirque de Bournillon, pour le compte du Conservatoire Botanique Alpin. Cette plante extrêmement rare (trois stations connues en France) est considérée comme en danger d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- Participation et aide logistique pour diverses sorties et pour la fête de l'Atlas de la Biodiversité Communale.



Signalétique temporaire vers le pas de l'Allier



*Suivi des trois stations de *Myosotis Spéluncicola**

d) Commune de Vassieux-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
11,6 km	7	Signalétique 6 jours
		Accueil du public 4 jours

Travaux divers

- Changement de la poignée de la porte du refuge du col de Vassieux (problème récurrent chaque année). Les foyers de feux restent également un problème comme pour tous les abords de refuges.
- Trois sapins atteints de Scolytes et secs sur pied menaçaient de tomber sur le refuge en cas de fort vent. Ils ont été abattus et ébranchés en septembre avec Alan Fraschini, écoparde secteur des Quatre-Montagnes et Piémont nord. Début octobre, lors d'un chantier collectif entre écopardes, nous avons débité les troncs, fendu et rangé une partie du bois pour chauffer cet hiver.
- Elagage d'une portion de chemin entre le carrefour *Cerisiers* et le centre Joël Ponçon.
- Entretien des poteaux couverts de mousse sur la plaine de Vassieux-en-Vercors.



Bois de chauffage pour le refuge de Vassieux à partir d'arbres scolytés

- Pose de signalétique complémentaire en forêt de Vassieux-en-Vercors.
- Séparation et meilleure répartition de la signalétique de randonnée avec celle du nordique.

e) Commune de La Chapelle-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
14 km	7	Signalétique 7 jours
		Accueil du public dont OT Vercors 5 jours

Travaux divers

- Visite et entretien courant des refuges de Crobache et de Pré-Vallet.
- Balisage de chemins à Loscence, autour du village et de la Sarna.
- Elagage et débroussaillage à La Croix du Châtelard et aux Barnoux.
- Une journée d'accompagnement avec l'association Lou Vioule aux Rochas.
- Participation et aide logistique pour diverses sorties et pour la fête de l'Atlas de la Biodiversité Communale.



ABC communal

4.2. Interventions sur d'autres secteurs du Parc du Vercors

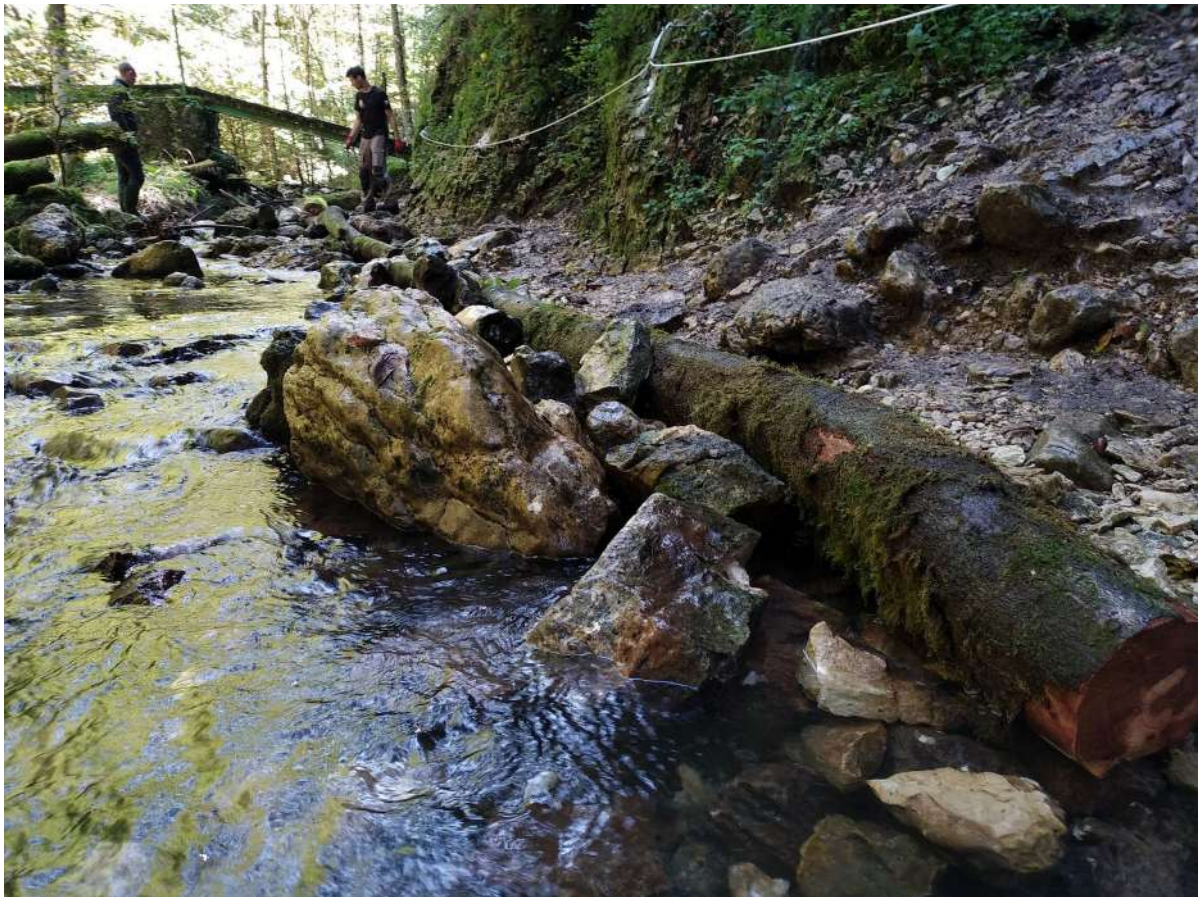
a) Sur le secteur des Quatre-Montagnes Piémont Nord (quatre jours)

- Aide à l'installation d'une signalétique complémentaire à Villard-de-Lans, et Autrans-Méaudre-en-Vercors.
- Balisage de chemins entre le carrefour de la Royale et le Collet de La Coinchette (commune de Corrençon-en-Vercors).
- Elagage et traitement de chablis sur le secteur de la Molière.



Arbre mort tombé sur le chemin au niveau de la Molière

- Réfection de chemins, pose d'un câble pour une main courante et traitement d'embâcles dans les gorges du Bruyant (commune de Lans-en-Vercors) avec l'aide d'autres écocardes, Alan Fraschini et Etienne Bessaguet.



Gorges du Bruyant, pose d'une main courante (sentier en bord de cours d'eau)

b) Secteur Coulmes et Royans Isère (trois jours)

- Inspection du chemin du pas de l'Allier en début de saison sur les communes d'Échevis et de Châtelus. Pose de bâches pour évaluer les chutes de pierres avec Etienne Bessaguet, écouvreur du secteur. Ces dernières posées ont montré que les chutes de pierres étaient toujours conséquentes et dangereuses.
- Journée d'accueil sur le site du bois de l'Allier. Le constat est que quelques randonneurs s'engagent malgré la signalétique d'interdiction (arrêté).
- Réalisation de photos panoramiques du chemin du Pas de l'Allier depuis Echevis pour situer les principales zones à risque.
- Réunion avec les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre, les Maires des communes d'Echevis et Châtelus et le Parc du Vercors pour rechercher des solutions de financements permettant la réalisation de travaux lourds.
- Visite sur le chemin du Pas de l'Allier et du Pas des Voûtes (versant Échevis et Châtelus) pour évaluer des dégâts occasionnés par les orages de la mi-août 2022. Parcours sur le terrain avec un agent du service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) de l'ONF. Prises de vues avec un drone.
- Mise en place de la signalétique provisoire plusieurs fois vandalisée ; Compte rendu ; Commande de signalétique définitive.

Le chemin du pas de l'Allier restera interdit jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce que le problème soit solutionné au moins en grande partie.

c) Secteur du Diois

Pas d'intervention me concernant sur ce secteur cette saison.

d) Secteurs Royans Drôme et Gervanne

- Ce secteur étant le plus proche du mien, cela me permet d'intervenir régulièrement autour du refuge de Crobache, du col de Carri et des pistes de ski nordique aux alentours.
- Pose de la signalétique au Pas Pourceau (Oriol-en-Royans) et au Pré de Cinq Sous (Rochechinard) et à Saint-Jean-en-Royans.
- Débroussaillage de chemins et pose de signalétique à Bouvante.
- Débroussaillage et élagage à Omlèze.

e) Secteur du Trièves

Pas d'intervention me concernant sur ce secteur cette saison.

f) Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

Nb de km balisés	Nb de plaques posés	Temps passé
5 km	0	1 journée
		Accueil et surveillance 2 journées

Travaux :

- Suivi scientifique avec les comptages Tétràs Lyre au chant début mai.
- Balisage d'une portion du GR91 entre les Clapes des Cognaux et la fontaine du Play.
- Opération de police avec la brigade de gendarmerie des transports aérien de Saint-Etienne de Saint-Geoirs et Brice Palhec, garde RNHPV. Recherche d'infractions au survol par des planeurs, secteur du Grand Veymont.
- Tournée de police et d'information avec la gendarmerie de la Chapelle-en-Vercors : sur les sites de La Chau, au Pas de Berrière et à la Jasse du Play.



Police de l'air au Grand Veymont

g) Sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Parc naturel régional du Vercors

Elagage et traitement de chablis sur le secteur de La Molière (ENS Molière_Sornin) sur le secteur Quatre-Montagnes.

h) Sur les Espaces Naturels Sensibles du département de la Drôme

- Pas d'intervention me concernant sur ces espaces protégés cette saison.

5. SUIVI SCIENTIFIQUE

5.1 Faune et Flore

- Transmission d'indices de présence Loup et des fiches de données afférentes.
- Diverses observations et transmissions de données en cours de saison (botanique, avifaune, loup). Saisie des données sur l'application Géo Nature.

5.2 .Protocoles et comptages

- Protocole d'inventaire des oiseaux des prairies de Fauche à Vassieux-en-Vercors, avec François Araud (LPO Drôme). Transmission des données à la LPO.
- Suivi scientifique : comptage Tétrasyre au chant début mai.
- Suivi de la station de *Myosotis Spéluncola* du cirque de Bournillon, pour le compte du Conservatoire Botanique Alpin de Gap. En collaboration avec Etienne Bessaguet, écogarde au Parc du Vercors et Manon Chevalier, animatrice du site Natura 2000 et de membres du Conseil scientifique du Parc du Vercors.

6. VOLET ADMINISTRATIF

6.1. Formations

Formations et informations en interne lors de nos réunions mensuelles écogardes.

6.2. Réunions

- Six réunions mensuelles de coordination avec l'équipe des écogardes .
- Rencontre avec les mairies des communes pour informations et échanges sur la randonnée principalement.
- Réunion avec les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre, les Maires des communes d'Echevis et Châtelus et le Parc du Vercors pour monter des dossiers et rechercher des financements permettant la réalisation de travaux lourds au pas de l'Allier.
- Rencontres annuelles avec les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre de la Drôme et de l'Isère.

- Participation avec Etienne Bessaguet, écogarde, à l'Assemblée Générale des « Gardes Nature de France » à Barcelonnette (04).



AG de Gardes Nature de France

- Rencontre annuelle entre les gardes et écogardes des départements de la Drôme et de l'Isère mais aussi des garderies du Parc du Vercors, en forêt de Saôu (26).

6.3. Administratif

- Commandes de plaques de signalétique en complément ou en remplacement de plaques obsolètes ou disparues (deux commandes annuelles réalisées).
- Reporting courant et compte-rendu d'activité de fin de saison 2023.
- Divers compte-rendus, mémoires et travaux de recherche : état du chemin du pas de l'Allier et Bournillon > *Voir en annexes.*
- Rédaction d'un argumentaire pour le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors en vue de l'éventuelle création d'une boucle de randonnée sur la Petite Cornouze.

7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

7.1. Temps passé par missions principales

<i>Missions</i>	<i>Nombre d'heures effectuées</i>
Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat... Hors Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors	115 heures
Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat...ENS et Réserve	16 heures
Gestion des sentiers	97 heures dont balisage : 54 heures
Suivi scientifique hors Réserve naturelle	26 heures
Suivi scientifique au sein de la Réserve	16 heures.
Chantiers divers (refuges et chemins)	78 heures
Administratif et réunions	74 heures
Formations	7 heures

7.2. Bilan

Suite à l'entretien professionnel de fin de saison, un certain nombre de tâches ont été identifiées pour la saison prochaine :

- Objectif d'entretenir le balisage d'une centaine de kilomètres de sentiers du réseau valorisé.
- Appui à la mise en œuvre sur les différents secteurs du Parc du Vercors des nouveaux mobilier d'accueil et d'informations du public.
- Suivi technique du dossier abris et cabanes (plateforme de gestion).
- Collecte des données en vue de la réédition du cartoguide Vercors Drôme.
- Poursuite des permanences d'été à l'office de tourisme.
- Appui à l'installation de panneaux Relais Informations Randonnées sur le secteur des Quatre-Montagnes.

8. ANNEXES :

8.1. Annexe 1 : dégâts sur le chemin du pas de l'Allier au pas des Voûtes.

Après avoir parcouru la boucle entre le pas de l'Allier et le Pas des Voûtes, les dégâts constatés sont:

- En de nombreux points, les éboulis en amont du chemin ont glissé. L'assise du chemin a été emportée par endroits et le chemin présente une pente déversant vers l'aval.
- De ravins profonds se sont formés en plusieurs points, nécessitant un contournement parfois délicat (en particulier à la montée du Pas des Voûtes).
- D'importantes chutes de pierres ont eu lieu et se poursuivent au pied de la barre rocheuse entre le pied du pas des Voûtes et le Gendarme de la Petite Cornouze. Ces éboulements ont fait l'objet d'un suivi en 2023 par les écogardes du Parc du Vercors qui ont confirmé leur permanence et leur dangerosité.
- Après discussion avec les maires de Châtelus et d'Echevis, les arrêtés d'interdiction des chemins du Pas de l'Allier et du Pas des Voûtes sur le versant Grands Goulets ont été renouvelés.
- Une signalétique matérialisant cette interdiction a été posée sur les poteaux de randonnée alentours au départ de Saint-Martin-en-Vercors et de Châtelus.
- Réunion de bilan avec les communes d'Echevis et de Châtelus. La remise en état de l'itinéraire va nécessiter d'importants travaux hors de portée financière des communes. Des solutions de financement sont à rechercher avec les départements et les EPCI.
- Plusieurs journées d'accueil sur le terrain ont été menées pour informer les randonneurs.
- Observation à distance et prises de vues panoramiques depuis la commune d'Echevis. Investigation sur place avec un drone avec la participation de Charles Ribeyre du RTM et inventaire de l'état du chemin.



Rapport du 30/08/2023 > Eric Charron

8.2. Annexe 2 : création d'un nouvel itinéraire de randonnée sur le bois de l'Allier et la petite Cornouze (rencontre avec Claudine Thiault, Murielle Reins (mairie de Saint-Julien-en-Vercors) et Eric Charron (écogarde au Parc du Vercors)).

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux
de Saint-Julien-en-Vercors.

CONTEXTE :

Le chemin dit du pas de l'Allier, entre le pas, commune de Saint-Martin-en-Vercors, et le lieu dit col de Mézelier, commune de Châtelus, a subi d'importantes dégradations lors des violents épisodes orageux d'août 2022. De nombreux ravins coupent le chemin et des chutes de pierre régulières rendent le passage dangereux.

Afin d'éviter leur mise en cause en cas d'accident, les Maires de Châtelus et d'Échevis ont pris des arrêtés municipaux d'interdiction de la portion entre les pas de l'Allier et des Voûtes.

DEMANDE :

Afin de proposer une alternative à la boucle « Pas de l'Allier – Pas des Voutes » par le pied des falaises, il est envisagé de mettre en place un itinéraire qui permettrait de proposer une randonnée au départ du Briac ou de la Plateforme en restant sur le bois de l'Allier et de la Petite Cornouze. (*Voir fig 1*)

PROPOSITION :

Un chemin au Nord-Ouest du lieu dit « Porte Avant » existe et permettrait de réaliser une boucle pour ensuite rejoindre le pas de l'Allier. Ce chemin, en grande partie sur la commune de Saint-Julien-en-Vercors est un chemin communal.

Au lieu dit les Granges, sur la commune de Saint-Martin-en-Vercors, il se poursuit jusqu'au pas de l'Allier en séparant deux parcelles de terrain (OA-1 et OA-2) propriété de la commune de Saint-Julien-en-Vercors. *Voir fig 2 et 3.*

Plus en amont sur l'itinéraire projeté, au lieu dit l'Allier, un autre chemin relie la Plateforme à la Porte avant, à proximité des Rochers de Bournillon et qui passe par l'œuvre installé par l'association «Cause au Balcon », dite Le Bienveilleur de Bournillon. Ce chemin se trouve également sur un terrain propriété de la commune de Saint-Julien-en-Vercors.

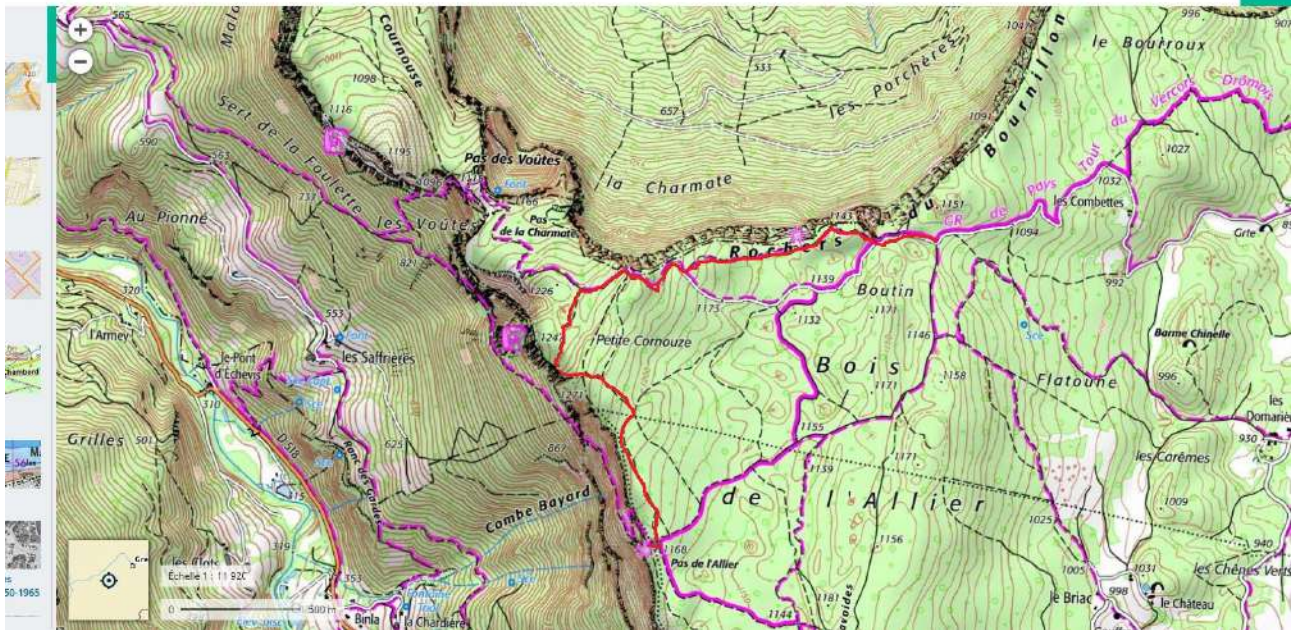
La proposition serait donc d'équiper en signalétique de randonnée et de baliser ces deux chemins afin de proposer un nouvel itinéraire aux randonneurs.

Je reste à votre disposition pour plus amples informations.

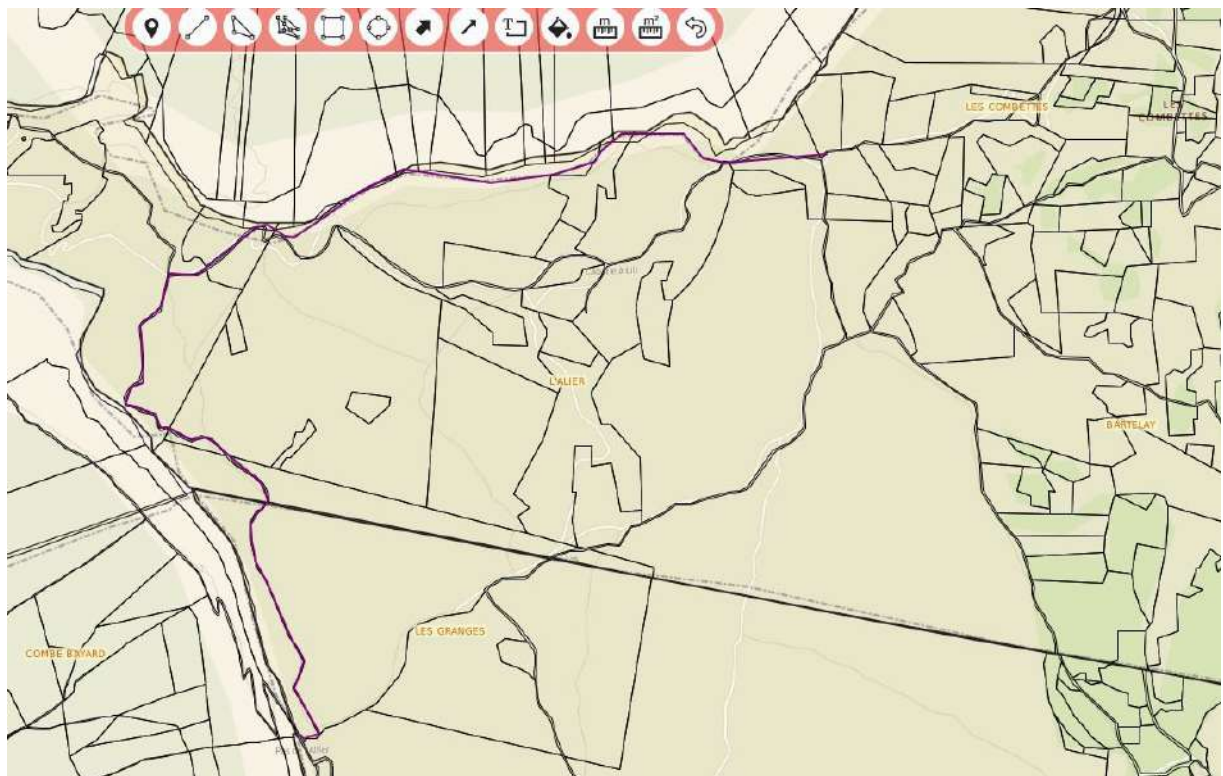
En vous souhaitant bonne lecture de ce document, veuillez agréer Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, mes cordiales salutations.

Carte IGN de la Petite Cornouze.

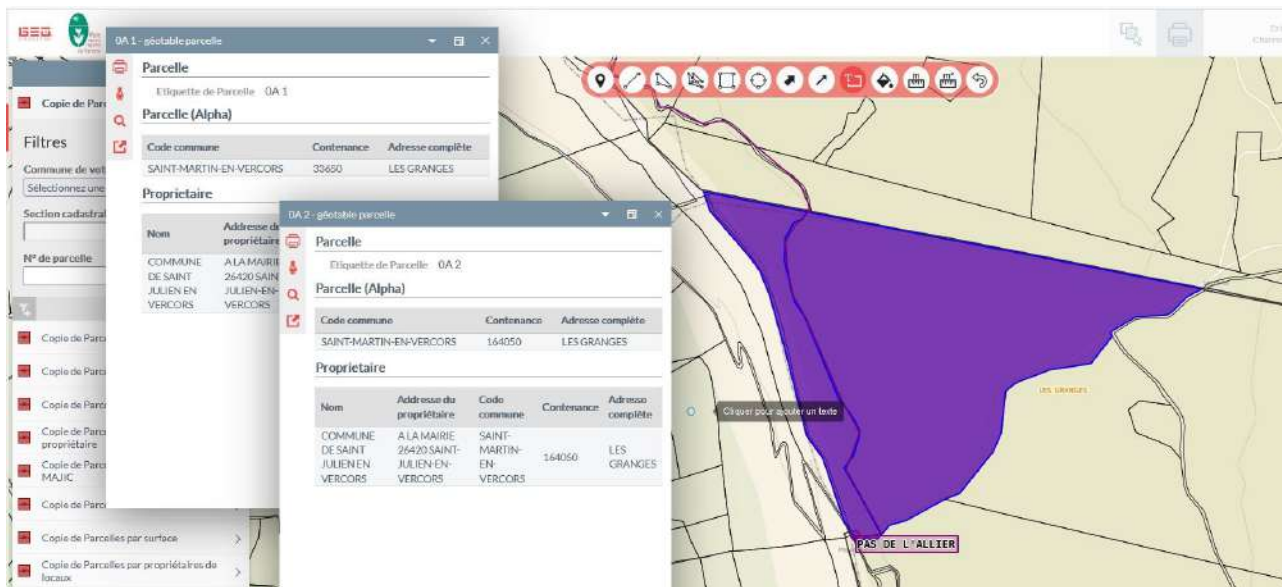
En rouge ci-dessous, l'itinéraire envisagé :



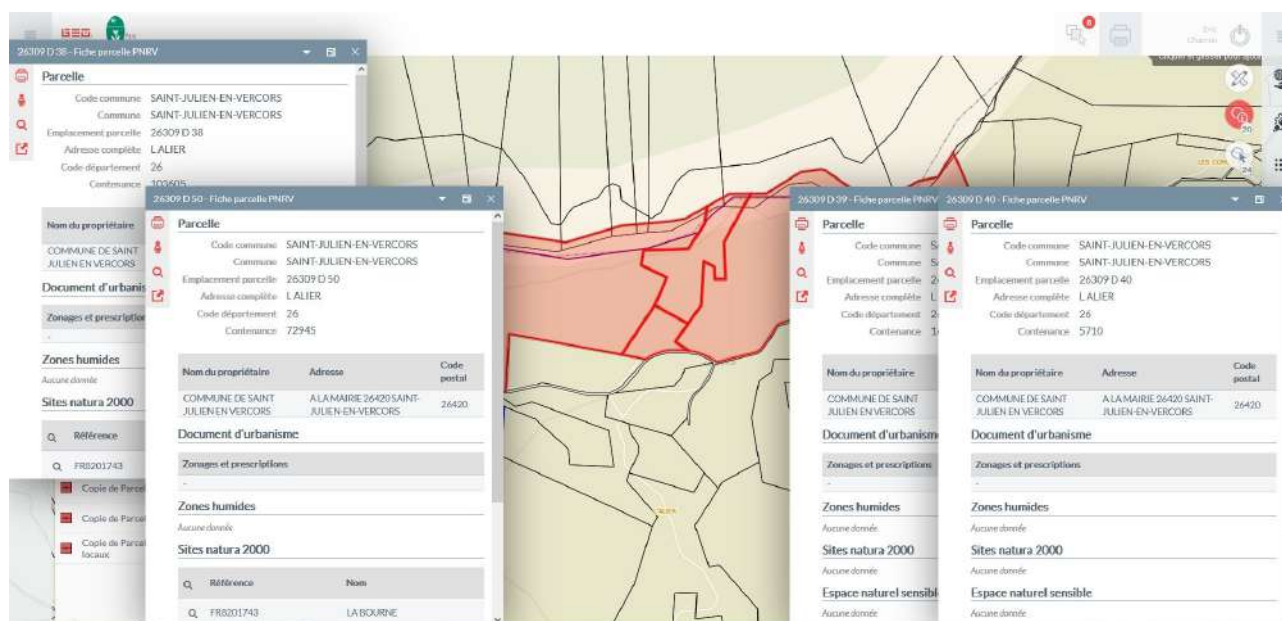
Extrait du parcellaire de la commune de Saint-Julien-en-Vercors sur l'Allier et la Cornouze (source <http://geo.parc-du-vercors.fr/geo-cadastre/index.html>). En violet, l'itinéraire projeté.



Extrait du parcellaire de la commune de Saint-Martin-en-Vercors lieu dit « Les Granges » (source <http://geo.parc-du-vercors.fr/geo-cadastre/index.html>).



Extrait du parcellaire de la commune de Saint-Julien-en-Vercors lieu dit « L'Alier » (source <http://geo.parc-du-vercors.fr/geo-cadastre/index.html>).



La Chapelle-en-Vercors le 16/10/2023

eric.charron@pnr-vercors.fr

Eric Charron
Ecogarde au PNR Vercors
25/10/2022